

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4859>



# La publication au Journal Officiel ce matin...

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : jeudi 28 mai 2015

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

La publication au Journal Officiel ce matin des textes concernant la réforme du collège est une véritable provocation. Elle est ressentie par les enseignants comme une marque de profond mépris et ne peut que conduire à un discrédit de la Ministre dans nos professions.

En effet, cette publication intervient moins de 24H après une grève majoritaire des enseignants du second degré qui exercent en collège. Elle est en contradiction totale avec les déclarations de la Ministre :

– « Ce que nous avons entendu aujourd'hui, c'est un certain nombre d'inquiétudes, de préoccupations portées par des organisations syndicales, auxquelles ma porte reste ouverte comme elle l'a toujours été ». **La réalité est autre : alors qu'il n'ont cessé de réclamer une véritable négociation, le SNES-FSU n'a été reçu qu'une seule fois depuis l'arrivée de la Ministre en septembre 2014, le SNEP-FSU jamais.**

– « Vous savez moi une mobilisation m'intéresse des lors qu'il y a un gréviste ou un manifestant. » : il n'y en a pas un seul, mais des dizaines de milliers, qui étaient en grève ou dans la rue le 19 mai et la Ministre publie les textes dès le lendemain matin.

Elle accompagne cette publication de l'annonce d'un plan de formation continue de grande ampleur dont bénéficieraient les enseignants de collège. **Nouvel effet d'annonce pour cacher la réalité puisqu'aucune mesure de financement** d'un tel plan n'est envisagée. Nouvelle marque de mépris puisque sa réponse à l'expression des personnels en grève est ressentie comme « vous ne comprenez pas, je vais vous former... ».

Le SNES-FSU et le SNEP-FSU n'acceptent pas cette situation et rappellent qu'il est inconcevable de discuter d'une quelconque circulaire d'application de textes qu'ils rejettent.

Ils appellent tous les personnels qui refusent cette réforme à amplifier la mobilisation et proposeront dans les heures qui viennent, en lien avec l'intersyndicale, un ensemble de modalités d'actions.